

ARRETE PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INSERTION

A.D. n° 2005-2111

Le Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne,

VU la loi n° 88-1088 du 1^{er} décembre 1988 relative au R.M.I. modifiée notamment par la loi du 18 décembre 2003 ;

VU la délibération du Conseil Général de Tarn-et-Garonne du 26 novembre 2004 ;

VU les propositions présentées par les différentes collectivités territoriales, organismes et associations concernés par le Revenu Minimum d'Insertion ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département de Tarn-et-Garonne,

A R R E T E :

Article 1^{er} : L'arrêté départemental n° 2005-951, en date du 2 mai 2005, est abrogé.

Article 2 : La composition du Conseil Départemental d'Insertion du Tarn-et-Garonne est fixée comme suit :

Président : Monsieur le Président du Conseil Général

I – Représentants du Conseil Général :

- Monsieur ASTOUL Etienne, titulaire,
- Monsieur MOUCHARD Claude, suppléant.

- Monsieur LARROQUE Jacques, titulaire,
- Monsieur ROSET Jacques, suppléant.

- Monsieur GONZALES José, titulaire,
- Monsieur BRUNET Etienne, suppléant.

- Monsieur GUILLAMAT Pierre, titulaire,
- Monsieur MASSIP Raymond, suppléant.

- Monsieur MOIGNARD Jacques, titulaire,
- Monsieur DESCAZEAUX Robert, suppléant.

- Monsieur QUEREILHAC Jean-Pierre, titulaire,
- Madame DE SANTI Maryse, suppléante.

II – Représentants de l'Etat :

- 1) **au titre de la Préfecture** :
 - Madame BONTEMPI Martine, titulaire,
 - Madame POURADIER-DUTEIL Chantal, suppléante.

- 2) au titre de la DDTEFP :
 - Madame LESZCZYNSKI Marie-Rose, titulaire,
 - Monsieur LESZCZYNSKI Patrick, suppléant.
- 3) au titre de la DDASS :
 - Madame HATCHIGUIAN Jacqueline, titulaire,
 - Madame GOUJAUD Anny, suppléante.
- 4) au titre de la Délégation Interministérielle aux Droits des Femmes :
 - Madame LAMOURI Brigitte, titulaire.

III – Représentants des Collectivités Locales :

- 1) Communauté de Communes Quercy Caussadais :
 - Monsieur COLLIN Yvon, titulaire,
 - Monsieur TABARLY Jacques, suppléant.
- 2) Communauté de Communes Garonne et Canal :
 - Madame ROCHA Denise, titulaire,
 - Madame OPERTI Rita, suppléante.
- 3) Communauté de Communes des Deux Rives :
 - Madame RAFFY Renée, titulaire,
 - Monsieur VALEYE Alain, suppléant.
- 4) Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron :
 - Monsieur JOUANY Claude, titulaire,
 - Monsieur MOLINA Francis, suppléant.
- 5) Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise :
 - Monsieur GARRIGUES Francis, titulaire,
 - Monsieur PRADINES Patrick, suppléant.
- 6) Communauté de Communes de Grisolles et Villebrumier :
 - Madame NEGRE Marie-Claude, titulaire,
 - Madame MARCHAND Bernadette, suppléante.
- 7) Communauté de Communes du Pays Garonne et Gascogne :
 - Monsieur ESTEL Alain, titulaire,
 - Madame CAZALS Mireille, suppléante.
- 8) Communauté de Communes de Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron :
 - Monsieur MASSAT André, titulaire,
 - Monsieur BONSANG Gilles, suppléant.
- 9) Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise :
 - Monsieur MALMON Charles, titulaire,
 - Madame LLIENGO Marthe, suppléante.
- 10) Communauté de Communes Quercy Pays de Serre :
 - Monsieur LOLMEDE Georges, titulaire,
 - Monsieur GERVAIS Roland, suppléant.
- 11) Communauté de Communes de Montaigu de Quercy Pays de Serre :
 - Monsieur BERNER D, titulaire,
 - Monsieur ROUDIL J, suppléant.

- 12) Communauté de Communes du Quercy Vert :
 - Madame COUTURON-MARQUES Christiane, titulaire,
 - Madame DARRIGAN Catherine, suppléante.
- 13) Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac :
 - Monsieur MANCHADO Alain, titulaire,
 - Madame DELBOSC Yvonne, suppléante.
- 14) Communauté d'Agglomération Montauban 3 Rivières :
 - Monsieur SI BELKACEM Amar, titulaire,
 - Monsieur BOURGADE Francis, suppléant.

IV – Représentants de la Direction de la Solidarité Départementale :

- Madame le Directeur : Madame CAMBON Claudine,
- Monsieur le Directeur Adjoint : Monsieur ALISE Patrick,
- Madame la Responsable du Service RMI/RMA : Madame BERDRIGNANS Françoise,
- Madame la Responsable du Service Social : Madame DELPECH Françoise.

V – Représentants des organismes socio-économiques :

- 1) au titre de la MSA :
 - Monsieur VELAY Alain, titulaire,
 - Madame SOULARUE Sylvie, suppléante.
- 2) au titre de la CAF :
 - Madame ASSOULINE Josiane, titulaire,
 - Madame TEYSSIE Eliane, suppléante.
- 3) au titre de la CPAM :
 - Monsieur SOULEIL Jean, titulaire,
 - Madame LARNAUDIE Renata, suppléante.
- 4) au titre de l'UDAF :
 - Monsieur LAFFAITEUR Christophe, titulaire,
 - Madame OCIO Fabienne, suppléante.
- 5) au titre de l'ANPE :
 - Monsieur ROHEE André, titulaire,
 - Madame BONNET Jacqueline, suppléante.
- 6) au titre de l'AFPA :
 - Monsieur LE BRAS Dominique, titulaire,
 - Monsieur DELPON Alain, suppléant.
- 7) au titre de la Mutualité Française :
 - Monsieur ANGLAS Maurice, titulaire,
 - Monsieur CAVALIER Gérard, suppléant.
- 8) au titre de la Chambre d'Agriculture :
 - Monsieur SARRAUTE Yvon, titulaire,
 - Monsieur DE VERGNETTE Philippe, suppléant.
- 9) au titre de la Chambre des Métiers :
 - Monsieur DELZERS Roland, titulaire,
 - Monsieur RIBOTTA Claude, suppléant.

VI – Représentants des CLI :

- 1) CLI du Pays Garonne-Quercy Gascogne
 - Monsieur le Président, titulaire.
- 2) CLI du Pays Montalbanais
 - Monsieur le Président, titulaire.
- 3) CLI du Pays Midi Quercy
 - Monsieur le Président, titulaire.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,
le 19 septembre 2005

Le Président,

*
* *